



DOSSIER

DÉPENDANCE

Quand aidera-t-on



DREPAL/PIANIGOT/QUE



Famille du média : Médias spécialisés grand public

Périodicité : Trimestrielle

Audience : N.C.

Sujet du média : Banques-Finance



Edition : Janvier 2022

Journalistes : ROSINE MAIOLO

Nombre de mots : 1785

QUE CHOISIR ARGENT

enfin les aidants ?

QUELQUE 11 MILLIONS DE FRANÇAIS S'OCCUPENT D'UN PROCHE HANDICAPÉ, MALADE OU ÂGÉ. CELA IMPACTE LEUR SANTÉ, LEUR CARRIÈRE ET LEURS FINANCES, SANS QU'ILS SOIENT TOUJOURS EUX-MÊMES ACCOMPAGNÉS, ÉPAULÉS ET RELAYÉS. AIDER DEVRAIT ÊTRE UN CHOIX ET, SURTOUT, NE JAMAIS RIMER AVEC ÉPUISEMENT OU PRÉCARITÉ. MAIS ON EN EST LOIN. PAR ROSINE MAIOLO

Selon le 7^e Baromètre des aidants (Fondation April et institut BVA, octobre 2021), une très grande majorité (85%) des personnes - des femmes principalement - qui s'occupent d'un proche dépendant s'accordent à dire que cela joue un rôle positif sur leur relation avec lui. Une belle image d'amour et de solidarité. Mais cette implication a aussi des retombées négatives sur leur santé et leur bien-être: fatigue morale, épuisement physique, relations sociales réduites, voire isolement... Leur vie professionnelle et leurs finances sont également touchées. Il leur faut diminuer ou stopper leur activité, renoncer à une évolution de carrière. Et, parfois, supporter certaines dépenses quand leur parent malade et/ou âgé n'en a pas les moyens.

UN ACTIF SUR QUATRE CONCERNÉ DANS UN PROCHE AVENIR

Cette situation touche de plus en plus de monde. Sérieuse, elle deviendra bientôt critique au regard du vieillissement des populations. La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) estime qu'en 2030, un actif sur quatre sera aidant. La France est-elle prête à faire face à un

SOMMAIRE

11 DROIT AU RÉPIT
Éviter l'épuisement

14 LA POSTE
Un nouveau facteur de lien social

16 LE BALUCHONNAGE
On tente de suivre l'exemple québécois

18 DANEMARK
Un modèle inspirant

23 VIE PROFESSIONNELLE
Réduire son activité pour aider un proche

26 EHPAD
et s'ils devenaient attrayants et abordables ?

30 SOUTIEN DES ENFANTS
Une entraide obligatoire



Famille du média : Médias spécialisés grand public

Périodicité : Trimestrielle

Audience : N.C.

Sujet du média : Banques-Finance



Edition : Janvier 2022

Journalistes : ROSINE MAIOLO

Nombre de mots : 1785

QUE CHOISIR ARGENT

LE PROFIL DES AIDANTS

57 %
sont des femmes

79 %
ont moins de 65 ans

66 %
sont en activité

Source : Fondation April et institut BVA, Baromètre des aidants 2021.

tel défi? L'État contribue-t-il suffisamment à soutenir ces accompagnants dans leurs missions? Loin de là! Il se défait même carrément sur les millions d'individus qui donnent sans compter pour permettre le maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie. Avant que ce système ne s'écroule sur lui-même, il faudrait pourtant que chacun prenne sa part de responsabilités.

UN DÉFICIT DE VISIBILITÉ

En 2015, le législateur a consacré le statut de « proche aidant » dans la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement. Est défini comme tel celui qui vient en aide, par exemple, à une personne âgée, « de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne ». Cela concerne son « conjoint, concubin ou partenaire avec qui elle a conclu un pacte civil de solidarité, un parent ou un



allié, ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables » (art. L. 113-1-3 du Code de l'action sociale et des familles).

Les aidants sont de plus en plus nombreux et le sujet est connu. Un Français sur deux déclare en avoir déjà entendu parler aujourd'hui, alors qu'ils n'étaient que 28% il y a six ans. Le

travail de sensibilisation et les actions comme la mise en place d'une journée dédiée, le 6 octobre, ont manifestement fait progresser la visibilité de « l'aidance » auprès du grand public. Reste qu'une majorité d'aidants (52%) ne se considèrent pas comme tels... Un résultat étonnant, car ils ne ménagent pas leurs efforts: près de 1 sur 6 consacre 20 heures et plus par semaine à un proche, et ils sont même 12% à assurer 40 heures et plus. Une explication: « Les missions réalisées sont encore considérées par beaucoup comme "normales", de l'ordre du "naturel", de la vie privée et familiale », avance Morgane Hiron, déléguée générale du Collectif Je t'Aide, composé de 27 structures spécialisées (lire aussi « 4 questions à » p. 9). Dès lors, il est difficile de prendre conscience de l'ampleur et de l'intensité de la tâche des aidants. « L'invisibilisation de leur travail se matérialise par leur absence dans les politiques publiques. À l'heure actuelle, être aidant ne permet pas de cotiser à la retraite. Les

Une majorité d'aidants n'ont pas conscience qu'ils le sont, alors qu'ils s'investissent beaucoup

ZDONAR GMBH/LAMY-HEMIS - P. MALECKI/PANOS-REA



Famille du média : Médias spécialisés grand public

Périodicité : Trimestrielle

Audience : N.C.

Sujet du média : Banques-Finance



Edition : Janvier 2022

Journalistes : ROSINE MAIOLO

Nombre de mots : 1785

QUE CHOISIR ARGENT



4 QUESTIONS À... Morgane Hiron

Déléguée générale du Collectif Je t'Aide

« L'aidance peut être source de précarisation pour l'aidant »

Que Choisir Argent

L'«aidance» est-elle un travail ?

Morgane Hiron C'est une activité de service à part entière, porteuse d'une grande plus-value pour l'économie. Coordonner les interventions à domicile, accompagner son proche pour faire des courses ou à des rendez-vous médicaux, pallier parfois les déficits en professionnels de soin, assurer l'intendance de la maison, le soutien moral, les nombreuses tâches administratives, la surveillance de jour et de nuit... ces multiples missions constituent un vrai travail, bien qu'il soit accompli gratuitement, sans soutien ni droit social, et qu'il reste souvent invisible.

OCA Présenté ainsi, cela paraît harassant. L'est-ce à ce point ?

M. H. Cela peut l'être. À ce propos, un débat très intéressant a eu lieu en France sur la création du « baluchonnage », une solution de répit dans laquelle un professionnel remplace l'aidant entre trois et six jours, 24 h/24 (lire aussi p. 16). La question du temps de travail a été l'un des freins à sa mise en

place. Toutes ces heures consécutives d'accompagnement de la personne dépendante ne peuvent pas, en principe, être assurées par un seul professionnel, car il est normalement interdit de travailler autant sans repos. Or, le baluchonnage revient « seulement » à faire exécuter par un tiers, pour une période limitée, ce que l'aidant assume déjà tout le reste de l'année... Se confronter au sujet a eu le mérite de révéler l'ampleur de l'engagement des aidants. On réalise subitement ce qu'ils vivent : un travail contraignant et imposé, nécessitant une astreinte à domicile H24. Pourquoi une telle tâche serait acceptable pour un aidant assigné et invisible, mais scandaleuse vis-à-vis d'un professionnel rémunéré, formé, accompagné et protégé ?

OCA Vous dites aussi qu'aider est source d'appauvrissement pour l'aidant...

M. H. L'aide apportée peut précariser quand elle diminue le temps de travail rémunéré de l'accompagnant, et donc ses revenus. Elle implique souvent



des absences professionnelles et des demandes de souplesse auprès de l'employeur, qui risquent de conduire à la stigmatisation du salarié, voire à sa discrimination. Il se voit parfois refuser une évolution de carrière et, in fine, subir un manque à gagner. Sans compter les cas où l'aide nécessaire est telle qu'il faut interrompre toute activité professionnelle. Cette situation extrême est vécue très difficilement. Elle rompt un équilibre. Pour la majorité des aidants en activité, l'emploi est une bouffée d'oxygène.

OCA Comment améliorer la situation ?

M. H. Les pouvoirs publics doivent admettre le service rendu par les aidants à la collectivité, reconnaître son ampleur et leur accorder des contreparties, telles que l'attribution d'une demi-part fiscale supplémentaire ou bien des trimestres afin de leur garantir une retraite décente.

compétences développées ne sont pas reconnues comme professionnelles. Et ce rôle n'est pas toujours bien identifié: certains connaissent une longue errance médico-sociale avant de trouver enfin les bons interlocuteurs pour se faire accompagner en tant qu'aidant», dénonce la déléguée générale du Collectif Je t'Aide.

De son côté, le Laboratoire d'économie et de gestion des organisations de santé de l'université Paris Dauphine a évalué, dans le cadre du volet français de l'enquête Share sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe, à 11 milliards d'euros par an la contribution des aidants dont bénéficie la société. L'économie pour les finances publiques s'avère donc énorme! L'État devrait se montrer très reconnaissant,

mais ce n'est pas le cas. Aider ne constitue pas, de nos jours, une option valorisée et accompagnée. Au contraire, il s'agit souvent d'une absence d'alternative, alors que chacun devrait pouvoir choisir d'être présent ou non auprès d'un proche en perte d'autonomie selon son histoire familiale, ses possibilités, son envie. Pour qu'il en soit autrement, les responsables politiques doivent développer et soutenir les services à la personne, réduire les restes à charge, multiplier les structures de répit ou encore modifier le modèle français de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), pour l'heure assez repoussant. Dans l'idéal, l'intervention de l'aidant ne serait qu'un plus...



Famille du média : Médias spécialisés grand public

Périodicité : Trimestrielle

Audience : N.C.

Sujet du média : Banques-Finance



Edition : Janvier 2022

Journalistes : ROSINE MAIOLO

Nombre de mots : 1785

QUE CHOISIR ARGENT

LA MULTI-AIDANCE, UN NOUVEAU PHÉNOMÈNE

En attendant, l'aide procurée par les aidants s'avère importante et protéiforme. Il s'agit, en premier lieu, d'un soutien moral et d'activités domestiques telles que les courses, le ménage ou encore la préparation des repas. Mais ce ne sont pas les seuls types d'implication. Nombreux sont ceux qui assurent également une surveillance de leur proche en téléphonant ou en passant chez lui régulièrement, qui effectuent le suivi de ses comptes et de ses formalités administratives, qui orga-

Un tiers des aidants s'occupe d'au moins deux personnes, un vrai défi quotidien

nisent les relations avec les professionnels de santé et les prestataires de services, qui aident aux soins ou à la prise de médicaments... Enfin, ils sont 18% à déclarer contribuer financièrement - la proportion atteignant 33% pour les CSP+ (source: Baromètre des aidants 2021).

Si la charge était déjà lourde, elle se double encore parfois. À la question « À qui apportez-vous votre aide? », un sondé sur trois déclare accompagner au moins deux personnes. Ainsi, bien que le soutien demeure majoritairement (à 65%) destiné à un seul individu, la part des multi-aidants n'est pas négligeable. Et elle devrait encore augmenter les prochaines années du fait de l'allongement de la durée de vie. Une donnée inquiétante au regard de l'impact négatif du rôle d'aidant sur le moral, la vie sociale et de famille, ou encore la qualité du sommeil. ♦

LA PAROLE À... Sophie Ferreira Le Morvan

Déléguée générale de la Fondation April, groupe de courtage en assurances



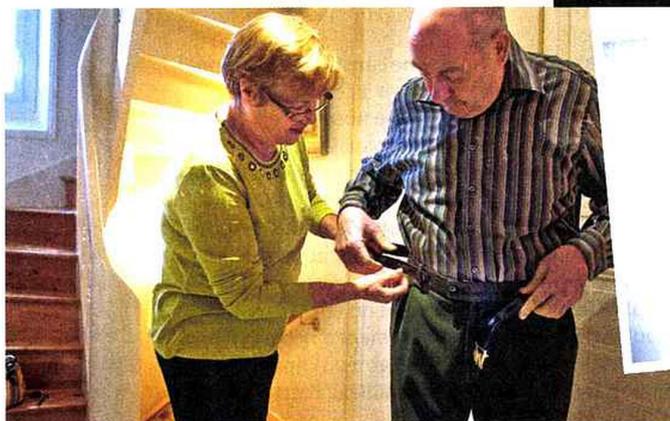
« Sensibiliser le grand public, un enjeu essentiel »

Depuis plusieurs années, la Fondation April étudie la perception qu'ont les Français de l'univers des aidants et de leurs proches aidés - les profils, le quotidien, les attentes, les besoins en matière de santé, d'accompagnement ou de législation. Notre objectif est double : sensibiliser le grand public - le terme « aidants » reste peu connu, comme le fait qu'il concerne des millions de personnes -, et libérer la parole des accompagnants. La majorité d'entre eux demeurent silencieux et leurs maux sont tus. Or, partager son expérience, être entendu

dans ses difficultés, c'est capital. Pour répondre à leur besoin de soutien et à la nécessité d'une reconnaissance de ce statut, nous avons imaginé et produit 16 vidéos* mettant en scène des personnes connues comme Claude Chirac, s'occupant de ses parents, ou des anonymes. Il est aussi possible de déposer sur notre plateforme internet des témoignages écrits ou des petits films dans un espace de paroles bienveillant.

*« Paroles d'aidants, ces liens qui changent la vie », accessible sur Parolesaidants.fr, rubrique « Les portraits ».

Aider un proche dépendant, c'est l'accompagner dans toutes les situations de la vie courante.



J.-P. GUILLOTEAU/EXPRESS-REA - A. BENDIST/BSIP - DR

